

Zimbra**dut@pordic.fr**

réclamation M. et Mme MOTTAIS

De : Marie-Paule
Objet : réclamation M. et Mme MOTTAIS
À : enquetepublique plu
<enquetepublique.plu@pordic.fr>

mer., 05 déc. 2018 08:46

 1 pièce jointe

Bonjour,

veuillez trouver ci joint un courrier d'observations dans le cadre de la révision du PLU.

Merci de nous adresser en retour un accusé de réception.

Salutations

Marie-Paule et Yvon MOTTAIS

 **réclamation PLU pordic.odt**
 93 ko

MOTTAIS Yvon et Marie-Paule
2 chemin de la Ville au Fèvre
22410 LANTIC

Mairie de Pordic
M. le Président de la commission d'enquête publique
1 place Emile Guéret
22590 PORDIC

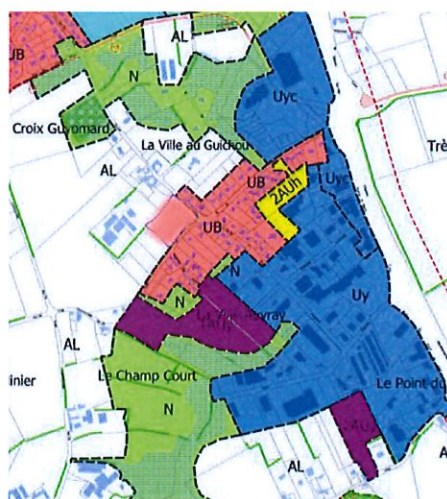
Monsieur,

Nous venons vers vous dans le cadre de la révision du PLU de la commune. En effet, nous sommes propriétaires de parcelles situées à la Ville au Guichou / la Ville Auvray, cadastrées ZP 106, 107 et 108. Y sont présents sur la partie Ouest, d'anciens bâtiments agricoles dont l'exploitation a cessé en 2005. Le service du cadastre les a d'ailleurs reconnus en « activité commerciale », puisque « non-agricoles ».

Entre ces bâtiments et la zone U de la Ville Auvray, un terrain se trouve enclavé par les maisons alentour. De par la présence des nombreux riverains, ce terrain n'est utilisé que pour de la fauche annuelle, afin d'éviter tous désagréments d'épandages de fertilisants organiques ou phytosanitaires. Il n'a donc que très peu d'intérêt agricole.

Pour ces différentes raisons, et en accord avec l'exploitant, il nous paraît opportun de faire perdre le caractère agricole, pour tout ou partie de la parcelle ZP 106, et lui donner un caractère constructible.

Il en va de même pour le classement des haies bordant nos terrains, qui n'ont aucun caractère patrimonial, qui sont difficiles d'entretien, et n'ont que peu de valeur. Nous demandons donc le déclassement de ces haies.



Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'accepter, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

Marie-Paule et Yvon MOTTAIS